



TDR – EXPERT EN ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Profil du poste

Intitulé du poste	Expert en Environnement & Changement Climatique	Type de contrat	CDD (3 ans renouvelable après évaluation satisfaisante des performances)
Lieu d'affectation	N'Djamena, Tchad	Personnes sous sa responsabilité	XXX
Supérieur hiérarchique	Chef de Division Observatoire du Bassin	Catégorie	C4 du régime de travail de la CBLT

A PROPOS DE LA CBLT

La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) est une structure intergouvernementale créée le 22 mai 1964, par quatre pays riverains du lac Tchad (Cameroun, Niger, Nigeria et Tchad), auxquels se sont joint la République centrafricaine et la Libye, respectivement en 1996 et en 2008, dans le but de promouvoir la coopération et la gestion des ressources en eau et des autres ressources environnementales du bassin du lac Tchad. Elle a notamment pour mandats (i) la gestion durable et équitable les eaux du lac Tchad et des autres ressources en eau transfrontalières du bassin du lac Tchad ; (ii) la conservation des écosystèmes du bassin conventionnel ; (iii) la promotion de l'intégration régionale, la préservation de la paix et de la sécurité dans le bassin conventionnel. Notamment à travers la mise en œuvre de projets visant l'amélioration de l'accès à l'eau potable, le renforcement de la résilience des populations face aux changements climatiques et la consolidation de la paix et de la sécurité dans la région. Ces dernières décennies, la CBLT est toutefois confrontée à des défis multidimensionnels complexes tels que la dégradation de l'environnement, la pauvreté, les insécurités, la diminution drastique de la superficie des eaux du lac, en raison des sécheresses, de l'exploitation excessive des ressources et de la péjoration climatique, etc.

LA FONCTION

Sous la supervision directe du Chef de Division de l'Observatoire du Bassin, l'Expert en Environnement et Changement Climatique est principalement chargé des questions liées à la gestion de l'environnement dans le Bassin. Il ou elle devra s'assurer que les questions environnementales sont prises en compte dans le montage et la mise en œuvre des projets et des programmes.

LE ROLE



Le rôle principal de l'Expert en Environnement et Changement Climatique est d'appuyer la Direction Technique dans la mise en œuvre du Programme d'Action Stratégique (PAS) à travers le suivi et la production de rapports sur les écosystèmes, l'élaboration de plans de gestion et la préparation de projets en vue de la mobilisation des fonds.

PRINCIPALES RESPONSABILITES

Les principales responsabilités liées au poste de l'Expert en Environnement et Changement Climatique comprennent entre autres :

- Assurer le suivi et l'opérationnalisation des Indicateurs de Suivi de l'Environnement dans le Bassin, contribuant ainsi à l'élaboration du Rapport Annuel de Suivi (RAS) et du Rapport sur l'état du Bassin (SOB) ;
- S'assurer que des études d'impact environnemental sont menées et qu'un plan de gestion environnementale est élaboré pour déterminer les effets environnementaux potentiels de tous les projets ou programmes proposés dans le bassin et la mise en œuvre du cadre de garanties environnementales des projets ou des programmes ;
- Collaborer avec les Experts de la Direction Technique et d'autres parties prenantes telles que les ONG, les Services techniques de l'Etat pour faciliter la mise en œuvre de la Charte de l'Eau du Bassin du Lac Tchad, notamment les sections relatives à la protection de l'environnement dans le Bassin ;
- Accompagner les Pays Membres dans la mise en œuvre des Accords Environnementaux Multilatéraux (AEM) dans le bassin du Lac Tchad ;
- Formuler des recommandations et contribuer à l'élaboration de stratégies de gestion durable des ressources et de conservation de l'environnement, en particulier dans les domaines des plans de gestion des zones humides, de l'utilisation des énergies renouvelables, de la gestion des déchets et de la lutte contre la pollution ;
- Soutenir la conception, la mobilisation des ressources et la mise en œuvre de projets transfrontaliers de restauration des écosystèmes dégradés et de conservation de la biodiversité dans le bassin du Lac Tchad ;
- Mener des travaux de recherche et de mesure pour comprendre les conditions environnementales du bassin, telles que la qualité de l'air et de l'eau, la santé des sols, la biodiversité et les impacts des changements climatiques, et formuler des recommandations pour les interventions futures ;
- Communiquer les résultats des recherches scientifiques et les défis environnementaux à la Commission par le biais de Rapports, d'Articles et de Notes d'orientation ;
- Travailler en étroite collaboration avec les autorités nationales pour collecter et analyser les données requises.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Etre titulaire du Diplôme de Master dans le domaine des Sciences de l'Environnement, de la Gestion de l'Environnement, du Changement Climatique, de l'Ecologie, de la Biologie de la conservation, de l'Ingénierie environnementale, de la Politique et de la Gestion de l'Environnement, de la Foresterie et de la Gestion des



ressources naturelles, de la Géographie, de l'Economie environnementale et des études connexes ;

- Avoir dix (10) ans d'expérience professionnelle dont au moins cinq (5) ans dans la gestion de l'environnement, le changement climatique, la gestion des écosystèmes;
- Expérience professionnelle dans le domaine de la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans les bassins fluviaux transfrontaliers;
- Connaissance approfondie de l'adaptation au changement climatique et de l'utilisation durable des ressources naturelles;
- Connaissance approfondie des Accords Environnementaux Multilatéraux (AEM) ;
- Capacité d'analyser des données, d'effectuer des travaux de recherche et de mesure et de comprendre et d'interpréter des rapports scientifiques;
- Avoir travaillé dans un environnement multilatéral, intergouvernemental ou interministériel, de préférence dans une organisation régionale ;
- Une expérience de travail au sein d'équipes multidisciplinaires et multiculturelles est exigée;
- Expérience de la planification et de la mise en œuvre de projets environnementaux au niveau national ou régional, de préférence dans l'un des États membres de la CBLT;
- Expérience de la planification de projets environnementaux, en particulier dans les domaines du changement climatique, de la lutte contre la désertification, de la restauration et de la réhabilitation des écosystèmes, de la lutte contre la pollution et de la gestion des déchets, ainsi que de la conservation des eaux et des sols;
- Bonne maîtrise de la langue anglaise ou française. La maîtrise des deux langues sera un atout;
- Compétences informatiques avérées, y compris l'utilisation de MS Office et des outils SIG et des logiciels statistiques;
- Respect des normes d'éthique, d'intégrité et de transparence;
- **Limite d'âge : 44 ans au plus à la date de la candidature**

Pour postuler, veuillez envoyer votre dossier de candidature (lettre de motivation, Curriculum vitae, casier judiciaire datant de moins de 3 mois, copies légalisées des diplômes et attestations de travail, avec 3 personnes de références des employeurs précédents de préférence) au plus tard le, avec en objet la mention « Candidature au poste d'Expert en Environnement et Changement Climatique » au Secrétariat Exécutif de la CBLT, Rond-point de la Grande Armée, N'Djaména, Tchad – BP 727 ou par courriel à travers : vacancy@cblt.org

Veuillez noter que la CBLT garantit l'égalité des chances pour chacun, promeut la diversité de son équipe et une politique de tolérance zéro pour les pots-de-vin et la corruption. Par ailleurs, elle n'accepte aucun paiement dans le cadre de ce processus de recrutement. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.